

Délibération du Conseil Municipal

D.2022.93

ACTE 3.5.3

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt-deux et le 26 Octobre à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOUCIER, GAUCHET, LARONDE MAZILLE,
MRS BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations : MME DENISA MME. BASSO-GUICHARD,
MME NEGRE A M. BERTHAUX
M. BAÏADA A M. CAM

Excusé / Absent : M. BADO

Secrétaire : M. JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 21/10/2022

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 14

❖ **OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE POINTS DE VUE A L'ASSOCIATION ISIDORE ET ACHILLE CUBE**

Monsieur le Maire signale au Conseil que Mme Myriam DOGBÉ, présidente de l'association Isidore et Achille Cube, demande la mise à disposition, ponctuelle, de l'Espace Points de Vue.

Monsieur le Maire souhaite soutenir l'association **ISIDORE ET ACHILLE CUBE** dans la poursuite de ses objectifs en mettant gratuitement à sa disposition les locaux.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à signer la convention jointe au dossier de conseil et transmise avec la convocation, ainsi que les éventuelles nouvelles demandes, avec l'association **ISIDORE ET ACHILLE CUBE**.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, , à l'unanimité

- **ACCEPTE** : la proposition de Monsieur le Maire de signer la convention et les éventuelles nouvelles demandes avec l'association Isidore et Achille Cube pour la mise à disposition de l'Espace Points de Vue ;
- **CHARGE** : Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,



François LE MOING